

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



GENERALE

E/CN.12/231/Rev.1  
12 juin 1951  
FRANCAIS  
ORIGINAL: ESPAGNOL

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE  
Quatrième session  
México  
12 juin 1951  
Point 9 de l'ordre du jour

MESURES RELATIVES A UNE ACTION INTERNATIONALE POUR  
LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DES  
RESSOURCES NON-AGRICOLEES

(Question soumise par le Conseil Economique et Social)

Note du Secrétaire Exécutif

/A sa douzième  
E/CN.12/231/Rev.1

55100521

A sa douzième session, le Conseil économique et social a adopté une résolution (E/1946) dont la partie A prévoit des travaux tendant à encourager l'exploration et l'inventaire systématiques des ressources naturelles non agricoles, et dont la partie B prévoit que des conférences internationales pourront étudier certains problèmes relatifs aux ressources non agricoles. Ces mesures avaient été soumises à l'attention du conseil dans un rapport (E/1906) du Secrétaire Général qui représente le fruit de l'expérience acquise au cours de la Conférence scientifique des Nations Unies pour la conservation et l'utilisation des ressources naturelles, à laquelle ont participé plus d'un millier d'experts représentant plus de 60 pays.

Les deux propositions prévoient des consultations et des mesures de coopération avec les commissions économiques régionales. Donnant suite à la première proposition, le Conseil a prié le Secrétaire général de s'inspirer des suggestions des commissions économiques régionales en faisant entreprendre des travaux tendant à établir et à perfectionner les normes et les méthodes internationales relatives à l'exploration et à l'inventaire des ressources non agricoles, et à constituer une documentation systématique sur le résultat des explorations et inventaires de ces ressources naturelles.

Dans le rapport (E/1906) le Secrétaire général décrit dans ses grandes lignes la méthode qui sera suivie pour l'établissement des normes et de la documentation, ce travail devant se faire séparément pour chacune des grandes catégories de ressources non agricoles

(charbon, minerai de fer, minerais non ferreux, énergie électrique, etc.). Il se peut que la Commission désire remettre l'examen des propositions relatives à ces travaux jusqu'à ce le Secrétaire général ait présenté au Conseil économique et social un exposé plus complet de ses projets dans ce domaine; les mesures prises conformément à la résolution de la Commission pourraient donner au Secrétaire général une indication des catégories de ressources non agricoles dont l'étude serait la plus utile étant donné les besoins des Etats membres de la Commission régionale et leurs programmes de mise en valeur.

Aux termes de la deuxième partie de la résolution (B), le Conseil a invité les commissions économiques régionales à "examiner la présente résolution et à faire toutes recommandations qui, à leur avis, serviraient ses fins." En outre, le Conseil a prié le Secrétaire Général de déterminer à la demande des Etats membres intéressés et, le cas échéant, en consultation avec les commissions économiques régionales, le sujet d'étude précis et la portée de toute conférence, sur telle ou telle ressource naturelle, dont la réunion peut paraître souhaitable.

Les commissions économiques régionales pourront coopérer utilement à l'élaboration du programme même des conférences à réunir; en effet, ainsi qu'on l'a exposé au cours des débats du Conseil, c'est dans les commissions régionales que l'on pourra le mieux déterminer les problèmes pratiques qui pourraient être traités à chaque conférence. On trouvera ci-après une liste de questions

qui ont trait à certains problèmes importants que pose le développement économique pour les pays d'une région donnée; ces questions pourraient être examinées utilement au cours d'une des conférences envisagées par la résolution.

1. Ressources en minerai de fer et leur utilisation pour le développement des industries sidérurgiques locales

Le Secrétariat de la Commission étudie cette question en ce moment. Une conférence permettrait d'approfondir le sujet, du point de vue économique et technique, en l'intégrant dans une région donnée, ainsi que d'étudier tous les aspects connexes du problème, depuis l'approvisionnement en minerai jusqu'à la demande de fer et d'acier et l'utilisation des produits sidérurgiques.

2. Possibilité de développer l'usage du pétrole dans les régions insuffisamment développées qui en produisent

Ce problème d'utilisation des sources d'énergie intéresse plusieurs pays de la région. Une conférence pourrait étudier le développement de l'utilisation du pétrole et du gaz, soit directement, soit comme moyen de production d'énergie électrique, pour la consommation locale en générale, la distribution à longue distance et la création d'industries particulières.

3. Possibilité d'utiliser des charbons pauvres et du lignite

Pour les pays qui ne disposent pas de charbon de qualité supérieure l'étude des moyens de développer ce secteur de l'énergie peut revêtir un grand intérêt. Une conférence consacrée à cette question pourrait étudier la préparation, la manutention, l'emmagasinage et l'utilisation des charbons pauvres et du lignite.

4. Amélioration des méthodes de traitement des produits minéraux

On pourrait étudier à cet égard plusieurs produits minéraux communs à divers pays de la région et notamment:

- a) Le soufre d'origine volcanique.
- b) Les apatites de faible teneur et les roches contenant du phosphate.
- c) Les minerais de manganèse de faible teneur.
- d) Le sodium, le potassium et divers composés salins, etc.

5. Sources locales d'engrais et leur exploitation

Cette question intéressant pratiquement tous les pays, il serait utile d'y consacrer une conférence dans le cadre d'une région ou d'une partie de cette région.

6. Possibilité de procéder à une étude comparée des législations minières

Une conférence sur cette question permettrait aux pays de confronter les pratiques suivies et les résultats obtenus dans ce domaine, de manière à simplifier les modalités de l'octroi des concessions minières aux capitalistes nationaux ou étrangers et à uniformiser autant que possible les clauses des concessions.

7. Méthodes techniques applicables à l'étude et à l'évaluation des ressources minérales

Une conférence sur ce sujet pourrait notamment étudier les questions relatives au coût et à l'organisation des différentes catégories d'études, au recrutement et à la formation du personnel nécessaire à l'exécution de ces études, à la possibilité d'entreprendre une étude coordonnée des ressources, ainsi qu'à la possibilité d'adopter des définitions et une nomenclature techniques uniformes, aux arrangements destinés à permettre l'échange régulier de renseignements sur l'expérience acquise et les résultats obtenus, etc.

8. Meilleure utilisation des ressources locales en matériaux de construction

Cette question revêt une importance considérable en raison des travaux de construction qu'il est nécessaire d'entreprendre pour développer l'industrialisation et élever le niveau de vie.

9. Intérêt économique des diverses sources d'énergie considérées par rapport au développement économique général

Une conférence régionale de l'énergie pourrait examiner notamment les questions suivantes: la planification de l'énergie dans le cadre du développement économique général, l'économie relative que permettrait l'exploitation de telle ou telle source d'énergie pour un usage donné; la meilleure utilisation des ressources économiques locales pour le développement du secteur de l'énergie; les avantages relatifs des ouvrages de grande ou de faible envergure, étant donné les ressources et les débouchés locaux.

10. Développement coordonné des bassins fluviaux et lacustres.

Une conférence consacrée à cette question pourrait étudier de façon concrète, dans le cadre de la région, les problèmes que posent l'évaluation des besoins et des ressources, la planification et l'exécution des programmes de travaux. Une première conférence, pourrait être **utilement** suivie d'autres réunions consacrées à l'étude de problèmes particuliers, étant donné l'importance de cette question pour le développement économique.

L'ordre dans lequel ces questions ont été énumérées ne correspond en aucune manière à leur importance ou à leur urgence relatives; cette liste n'est pas non plus limitative. La Commission estimera peut-être que d'autres sujets présentent une importance ou une urgence plus grandes et mériteraient d'être étudiés par priorité.

En raison de la demande présentée par le Conseil, la Commission voudra peut-être signaler au Conseil certaines questions dont l'importance justifierait la réunion d'une conférence à bref délai. En même temps, la Commission pourrait présenter des suggestions quant aux pays qui pourraient participer aux conférences envisagées; il serait particulièrement utile, à cet égard, que la Commission choisisse les sujets qui lui semblent convenir à la réunion d'une conférence dans le cadre de la région ou d'une partie de la région. La Commission pourrait également recommander aux gouvernements des Etats membres d'étudier la possibilité de réunir des conférences consacrées aux problèmes qui intéressent particulièrement la région, en les priant de faire connaître leurs vues au Secrétaire général.

Enfin, la Commission pourrait prendre acte du fait que dans son rapport le Secrétaire général a déclaré qu'il s'efforcera d'utiliser au maximum le cas échéant, les services des secrétariats des Commissions économiques régionales pour préparer et organiser ces conférences sur une question donnée.

-----